Les infos

Vendredi 27 avril 2012

CRCM

Les directions locales des Centres d'appels made in SG étant pieds et poings liés aux directives de RESO/DDM prétextent ne pouvoir prendre de décisions. Nous sommes intervenus plusieurs fois lors des dernières séances plénières du C.C.E afin de réclamer l'ouverture d'une négociation sur les conditions de travail dans les CRCm. Ces dernières se détériorent de plus en plus chaque année sans que les propositions de la CGT ni les remarques ne soient prises en compte et les sous effectifs permanents n'arrangent pas les choses. Jusqu'à maintenant, le Directeur des relations sociales se contente d'enterrer le problème en prétextant qu'une mission de l'ANACT est en cours. Lassés d'attendre, les salariés du CRCm de Lyon ont décidé de se mobiliser le 2 mai afin de manifester leur mécontentement et obtenir qu'on s'attaque enfin aux causes du stress et que la DG s'intéresse à leur sort.

RECRUDESCENCE

« Les élus du CCE s'inquiètent d'un durcissement des pratiques managériales, au vu d'une recrudescence des articles 26 portée à leur connaissance. Ils demandent des explications à la Direction générale sur les liens de causes à effets avec la baisse d'activité dans le réseau et dans les services centraux. ». C'est le point d'ordre du jour inscrit à la demande des élus (tous) du CCE pour la séance plénière du 10 mai. Une unanimité syndicale plus productive qu'une méchanceté récente qu'il vaut mieux oublier.

le trait de la semaine

LES NOUVELLES DU FRONT

La commission de suivi du PSE du 26 avril aura éclairé d'un jour cru les avanies des uns et des autres. La Direction a annoncé qu'elle maintient sa décision de ne laisser partir les indirects que si un remplaçant est trouvé, confirmant qu'elle instaure une nouvelle règle unilatéralement, après avoir exclus les 600 salariés hors SGCIB qui s'étaient portés candidats pour le plan. 464 départs sont donc validés au 26 avril, mais 56 protocoles de départs seulement sont signés, autrement dit, on est loin des déclarations péremptoires sur la capacité à faire face !!! L'impéritie de la direction génère un tel ressentiment que des situations critiques pourraient dégénérer. On « bricole » pour ceux qui attendent de signer le protocole, on embauche un vigile à l'espace emploi, quant aux indirects ils sont renvoyés à plus tard. Notre proposition de dissocier les reclassements du quota des 880 départs est l'unique issue qui permettrait au moins de donner suite aux projets de départs des directs devenus indirects et des indirects qui parfois se sont engagés lourdement incités qu'ils étaient par le discours de la direction au début du plan. Cette issue dépendra de la négociation du 9 mai. Baromètre fiable du malaise, la CGT a 308 dossiers en suivi, à rapprocher des statistiques globales, ce qui donne une idée de la répartition du travail. 58 recours ont été examinés, dont 22 défendus par la CGT auxquels il faut rajouter 33 dossiers portés par la CGT en séance. Le SNB avait déposé 17 recours pour des salariés hors SGCIB, qui ont été rejetés par la direction comme il fallait s'y attendre. De son côté, la CFDT avait un recours à défendre. Voilà qui éclaire singulièrement un tract commun qui s'en prend au « syndicat de la tour » plutôt que de proposer quelque chose.

CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT